

Employabilité



Equal II
Thème A

CAPACITÉ

Objectif : Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes urbains de la banlieue en organisant leur mobilité vers le monde rural et ses métiers

• Publics visés

> Jeunes urbains de la banlieue et leurs familles

• Contexte, problématique et démarche du projet

> Une insatisfaction : un mécanisme d'exclusion des familles de banlieues au détriment de l'insertion professionnelle des jeunes. Les jeunes de banlieue, bien qu'ils réalisent souvent de brillants parcours scolaires sont souvent rejetés et stigmatisés par la société. Leurs parents sont en même temps jugés incompetents dans leur rôle éducatif : la société ferme alors beaucoup de portes à ces familles et notamment aux jeunes sur le marché du travail.

> Une solution envisagée : revitaliser les liens et trouver des complémentarités entre les banlieues et les territoires ruraux. Nous proposons d'organiser la mobilité des jeunes de banlieue vers le milieu rural en France et en Europe, pour leur proposer de nouveaux espaces de réalisation personnelle et professionnelle, en nous appuyant sur l'envie et la capacité des familles urbaines à se constituer en réseau et à échanger avec le milieu rural.

> Un milieu rural désireux de faire partager son amour du métier d'agriculteur, de revitaliser les campagnes et de s'enrichir de la grande vitalité culturelle présente dans les banlieues. À la différence des projets basés sur des relations de type prestation, notre recherche-action vise ici à formaliser une démarche de projet durable, fondée sur la réciprocité et la mobilisation spontanée des acteurs.

• Résultats de l'opération

> Le travail d'ingénierie et de renforcement du réseau réalisé en Action 2 a permis d'identifier deux points.

> L'amélioration des conditions d'accès à l'emploi pour les jeunes de banlieues notamment les filles.

L'élément essentiel est représenté par le réseau de connaissance construit autour des parents. Ce réseau de connaissance est systématiquement élaboré avec l'identification de secteurs géographiques et /ou professionnels demandeurs d'emplois.

Tout au long du parcours proposé au jeune, le rôle des parents est un des leviers indispensables à la réussite de l'action. De plus, la responsabilisation des parents entraîne une reconnaissance et un respect accrus, tant de la part de leurs enfants que pour eux-mêmes. Le rapprochement intergénérationnel est complété par la participation de bénévoles retraités assurant l'accompagnement sur les lieux de vacances et de stages.

> L'identification des difficultés liées à la mobilité des jeunes en matière d'insertion sociale et d'emploi. Un parcours de l'enfant à l'adulte jeune est proposé pour favoriser cette mobilité : l'apprentissage de la mobilité et de la découverte d'autres milieux doit commencer dès

l'enfance et l'adolescence. Grâce aux séjours de vacances organisés, le jeune appréhende ensuite les stages de manière positive. Sur le plan de la méthode la constitution d'un groupe représentatif de famille de banlieue en relation avec un groupe significatif de famille de province représente un outil de mobilisation autour de l'emploi et un outil de pression sur les institutions (par exemple : un certain nombre d'obstacles à la mobilité ont été identifiés comme circulaire Education Nationale, relations institutionnelles inter-régionale, incompatibilité publique – secteur géographique de l'action...).

• Apports de l'action transnationale

> La transnationalité a permis d'étendre le réseau de réflexion et les études de cas autour du rôle des parents, central également dans le projet « Join In » de notre partenaire Autrichien ZEMIT qui développe un réseau d'entraide pour les jeunes migrants notamment d'origine turque. L'université d'Innsbruck est également partie prenante de travaux.

• Innovation dans les politiques et/ou les pratiques

> L'impact de l'insertion des parents au sein d'un réseau de connaissances constitué d'autres familles, de retraités, d'associations de quartiers, de familles rurales et de chefs d'entreprises sur le départ des jeunes. Cet impact se mesure au travers du « profil » des parents dont l'enfant trouve un stage.

> Notre capacité à modifier les comportements et préjugés d'acteurs urbains et ruraux qui ne se connaissent pas pour leur permettre de réaliser des projets ensemble. Cette capacité se mesure au travers de la diversité des partenaires représentés lors de manifestations et de rencontres et également au travers du mode de développement de nouveaux partenariats (lors de l'adhésion d'un nouveau groupe de ruraux accueillants sur un territoire par exemple)

> Enfin dans le pilotage de l'action, notre capacité à développer un dispositif faisant intervenir de façon complémentaire les réseaux informels de lien social (indispensables pour développer des relations de confiance et durables) et les réseaux institutionnels (indispensables à la structuration globale de l'action et à son insertion dans une politique plus globale de l'emploi des jeunes). L'apparition d'actes qui signifient l'autonomie du projet (par exemple la naissance spontanée d'un projet d'échange de territoire entre une ville de banlieue et un territoire rural) permet de mesurer cette forme de développement, indispensable pour la pérennité d'une action de ce type, et qui ne peut reposer sur un portage uniquement institutionnel.

• Egalité des chances entre les hommes et les femmes

> Nous travaillons actuellement à la mise en place d'outils d'évaluation qui permettront de mesurer l'aspect paritaire du projet et les évolutions liées au projet.

• Description des pratiques et des produits transférables

Intitulé	Contenu	Utilisateur	Public bénéficiaire	Nature du support	Producteur
La Parentalité	Ouvrage sur la notion de parentalité et le rôle éducatif des parents	Partenaires institutionnels et associatifs	Accueillants, maîtres de stage	Diaporama	Cap & Vie
Booklet Expert	Ouvrage sur la situation des personnes immigrées et des jeunes en particulier en France	Experts en sociologie	Institutionnels	Ouvrage	ECIDF

• Partenariats et gouvernance

> Tous les partenaires (FNCIVAM, Cap & Vie, ECIDF et Bergerie Nationale) ont été impliqués dans la réalisation des produits (recherche d'informations, capitalisation, rédaction...) ce qui a permis une confrontation des idées, ainsi qu'une capitalisation rapide afin de produire des éléments de qualité.

• Facteurs de succès pour la transférabilité des pratiques

> Les supports mis en place ont pour objectif de transférer les bonnes pratiques et également une connaissance du contexte français afin d'assurer la pérennité de l'action. Ces supports ont été créés dans le but d'attirer l'attention des institutionnels sur les problèmes rencontrés par les jeunes de banlieue en terme de perspective d'emploi en territoire périurbain. Le projet permet de résoudre plusieurs problèmes : il tend à valoriser le rôle éducatif des parents, à offrir aux jeunes de nouvelles perspectives en terme d'emploi, et à faire revivre les territoires ruraux. La méthode des échanges de territoire étant simple et pourtant efficace, nous souhaitons voir notre action se généraliser et être plébiscitée par les institutionnels, c'est pourquoi nous mettons à leur disposition des outils qui leur permettront de mieux saisir les enjeux de notre action. Le principal obstacle à surmonter reste bien évidemment la mobilisation de ces acteurs et le besoin de trouver des moyens de les faire s'intéresser à notre action.

• Contraintes de moyens

> Notre action ne peut être pérenne sans l'existence d'un réseau important aux deux extrémités du projet (important réseau de familles et de retraités, important réseau de familles et d'entreprises accueillantes).

• Membres du partenariat national

- > FNCIVAM
- > Cap & Vie
- > CCAS de Mantes la Jolie
- > Etudes et Chantiers IDF
- > Bergerie Nationale de Rambouillet

• Membres du partenariat transnational

- > Zentrum für MigrantInnen in Tirol (Autriche)
- > APZ SOMOTOR (Slovaquie)
- > VITA 25 (Allemagne)

• Pour en savoir plus

- > **Site internet** : www.equalcapacity.free.fr
- > **Contact** : Lucien Poirette - lucien.poirette@civam.org - 01 44 88 98 58
FNCIVAM - 71, boulevard de Sébastopol - 75002 Paris
- > **Référence du projet** : N°Olimpe 2004-IDF-41734
- > **Période de réalisation** : 2005-2007